L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 1er JUILLET 1884. 57ème Année.

(Bafour, Bonnet & Cie.,)
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 1er JUILLET 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

Ou s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au plus réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTE DE JOUR.

Par Spear & Recoffer, au coin des rues 28, Charles et Philip, splendide meuble de salon, en moyer; magnifique piano droit de Fairven, en palissandre; garniches dorées, lambrequins et rideaux et dentelles; splendide secrétaire à glace, en acajou, etc., etc.

Par Albert Pael, le contenu de la maison de Mme No 548 rue North Rampart, près

constable, au No 152 rue Chartres et Cannadelet, un

No 35 rue de Chartres

de la quarantaine.

rappelant la nombreuse qui a eu lieu, la Bourse aux Produits, tous les représentants la finance, de l'industrie

avait pour but d'aviser finir avec la désastreuse à laquelle sont soumis les nous arrivent de la zône tro- détention de quarante jours, du deuve, équivaut, en effet, à de toutes relations com- la Nouvelle-Orléans et les pays avec lesquels elle fait un grand et fructueux commerce.

Quel capitaine, un peu soucieux de ses intérêts, ne se hâtera pas de prendre le chemin d'un autre port, pour éviter des délais dont le moindre défaut est de retarder de plus de moitié le nombre de ses traversées ?

Devant cette assemblée, sa fonctionnaire prenait la parole, pour exposer un procédé scientifique de désinfection, qui permettrait d'abréger considérablement la rigueur des mesures et de réduire de 40 à 5 ou 6 jours la durée de la détention quarantenaire. Ce fonctionnaire, c'était précisément celui qui avait passé mission de veiller à la mise en vigueur de ces règlements ; c'était le Dr Holt, président de notre Bureau de Santé. Rarement, nous avons vu un homme de l'art déployer autant de facilité dans l'improvisation, autant de lucidité et de force dans la logique. Le procédé scientifique exposé par le Docteur, est si simple, les résultats en sont si infaillibles, qu'il lui suffit d'une demi-heure pour convaincre son auditoire. Une double salve d'applaudissements accueillit ses conclusions, et, avant la fin de la séance, l'assemblée lui vota d'unanimes et chaleureux remerciements.

Nous n'avons pas à revenir sur l'exposition du système, que nous avons déjà expliqué, plus d'une fois. Mais, pour que la mise à exécution en fût efficace et eût de prompts résultats, le Dr Holt demandait que la Législature mît à la disposition du Bureau de Santé une somme de $25,000, une véritable bagatelle pour un Etat comme le nôtre, surtout quand on songe aux conséquences bienfaisantes qui doivent résulter de l'emploi intelligent du minuscule crédit.

Aussi l'assemblée adopta-t-elle, immédiatement, une résolution priant son président, M. Converse, de charger un comité d'exercer une pression sur la Législature afin d'en obtenir un vote d'urgence sur la demande.

Deux ou trois jours après, le président du Bureau, fidèle à la mission qu'il s'était donnée, partait pour Baton Rouge, et comme le faisait remarquer une partie de la Presse de la Nouvelle-Orléans, avec une pénible surprise, il partait seul. Aucun comité de citoyens appartenant au commerce ou à la finance, ne l'accompagnait.

Pas lui importait, fort de la justice de la cause qu'il allait défendre, il ne rougissait ou l'appelait son devoir ; il exposait son plan devant la Législature, il n'épargnait aucune démarche, aucun argument pour se gagner des partisans ; il s'efforçait de faire comprendre à nos représentants, à nos sénateurs, que ses système offre une garantie parfaite contre toute invasion de l'épidémie, qu'il doublait la sécurité de la ville, tout en réduisant considérablement la durée de la quarantaine ; qu'il assurait, ainsi, tout à la fois, la salubrité de la Nouvelle-Orléans et la continuation de ses relations commerciales de notre port avec ceux de la zône tropicale. Notre négoce, notre agriculture, nos industries, ajoutait-il, sont éminemment intéressés à ce que notre port ne soit pas frappé d'une sorte de paralysie.

La cause de la Nouvelle-Orléans, c'est la cause de tout le monde en Louisiane. Il est donc nécessaire qu'une aussi triste situation ait un terme et il y a cette justice à rendre au Dr Holt qu'il a mis tout en œuvre pour atteindre le but qu'il poursuit. En un mot, le président et les membres du Bureau de Santé ont fait dans toute cette affaire, le Dr Holt ont hautement approuvé et énergiquement soutenu par des savants collègues, ont fait leur devoir, tout leur devoir. C'est aux citoyens, aux commerçants, aux hommes d'affaires, à faire le leur. Il est grand temps qu'ils agissent ; ils n'ont pas une minute à perdre. Les travaux de la Législature avancent ; nos représentants et nos sénateurs en sont à discuter les questions d'intérêt matériel de la Louisiane, et nous n'en connaissons, à ce moment, que deux qui soient pour elle de la plus vitale importance : celle des levées, celle de la quarantaine.

Quel est donc celui d'entre Nous qui hésiterait à faire une démarche personnelle, dans des circonstances aussi graves que celles où nous nous trouvons ?

Il ne s'agit plus d'envoyer des mémoires plus ou moins bien rédigés, des pétitions plus ou moins pressantes. On sait ce que tout cela vaut, à quoi tout cela aboutira. Les législateurs sont de simples mortels comme nous ; ils ont toutes nos petites faiblesses ; ils cèdent plus souvent à l'importunité, qui ne leur laisse pas un repos, qu'à la droit le plus sait ni le

LOUISIANE.

Le Sugar Bowl, Nouvelle-Ibéria, du 26 juin :

Les pluies étant devenues plus rares, les travaux des champs ont pu être repris à peu près partout, et l'on viendra facilement à bout des mauvaises herbes.

Le plant de cannes est d'une qualité remarquable, et il pousse avec une grande rapidité. Les souches, qui étaient en retard, ont même repris une nouvelle vigueur sous l'action des rayons ardents du soleil. Mais il ne faut guère se attendre, en moyenne, qu'une demi-récolte.

Le maïs a dû être légèrement endommagé par les pluies, mais le coton, bien qu'en certains endroits, il soit chargé de mauvaises herbes, promet un bon rendement. Les planteurs de riz sont, comme d'habitude, dans la jubilation, parce qu'ils ont d'excellentes récoltes. Qu'on leur procure de quoi arroser convenablement leurs champs, et ils réussiront infailliblement, chaque année.

Dans l'état où sont les choses, le riz paraît devoir devenir la principale culture des terrains d'alluvion de fleuve.

—M. John Overmeyer, économe de l'habitation Nina, paroisse Pointe-Coupée, vient de nous envoyer une canne qui est restée dans l'eau depuis le 28 mars jusqu'au 21 juin, près de la crevasse Waterloo ; elle est, pourtant, pleine de vie. A mesure que l'eau se retirait, et à laissait à découvert, chaque œil s'ouvrait. Il est vrai que la canne était sous une eau courante—nouvelle preuve de la vitalité de la canne.

Nous apprenons avec plaisir que M. Overmeyer a sauvé presque toute la récolte de l'habitation Nina ; il espère obtenir une bonne moyenne.

—Pendant l'ouragan de mardi dernier, la sucrerie de M. J. Viguerie, construite, il y a deux ans, sur l'habitation Boutelon, Bayou Black, paroisse Terrebonne, a sauté.

—Nous apprenons par M. J. A. Fagot, fermier de la Petite Anse, à six milles au Sud-Ouest de la Nouvelle-Ibérie, que la culture de l'abricot réussit très bien en Louisiane. Quant au noyer noir, il est originaire du pays, et M. J. A Fagot possède de très beaux arbres de cette espèce, sur sa ferme.

—Le premier train de la ligne de fer Morgan, entre la Nouvelle-Orléans et Houston, a fait le chemin complet, ce matin, depuis les inondations qui ont eu lieu dans le Texas. On espère pouvoir, bientôt, se rendre à la Nouvelle-Orléans, par vapeur, à partir de l'habitation Ashton, ou de la station Boutté, attendu qu'à ce point, l'eau de la crevasse Davis ne couvre plus la voie, et baisse de 1 pouce et demi par jour. Cette crevasse a fait perdre à la compagnie Morgan un demi-million.

Le Sud, paroisse Iberville, du 28 juin :

La situation financière, parmi nous, est déplorable. Un grand nombre de planteurs sont dans une véritable détresse ; ils sont arrêtés, dans l'exécution de leurs travaux, par le manque d'argent, et, si cela continue, les récoltes auront beaucoup à en souffrir.

Tant qu'il sera permis aux hommes, dans notre paroisse, de se transformer impunément en arsenaux ambulants, il faut s'attendre à assister sans cesse à des rixes sanglantes. (Cette réflexion, si juste, est suggérée au *Sud*, à la suite de plusieurs luttes regrettables, dont il donne un court récit.)

—Economisons ! Tel est l'avis que nous croyons devoir donner à nos lecteurs de couleur. Ce n'est pas seulement à la Nlle-Orléans et à Saint-Jacques aux paroisses voisines, que le manque d'argent se fait sentir. On en éprouve l'influence, depuis les bords de l'Atlantique jusqu'à ceux du Pacifique, et du Maine au golfe du Mexique. C'est, en réalité, une calamité nationale. Si les propriétaires, les économes, ou les plantations Parc de Napoléon, dans les environs, viennent à notre secours, la crise sera moins terrible à traverser. *Il ne faut pas se le dissimuler*, le temps [illegible] ne pourra guère rapporter plus de 30 cents.

Cette déplorable situation durera peu, sans doute, mais il faut nous y préparer. Il est nécessaire que les travailleurs de nos campagnes changent un peu leurs habitudes, qu'ils se privent de certains plaisirs, légitimes, peut-être, mais dispendieux, qu'ils boivent un peu moins de whisky. L'économie seule peut les sauver, en cette circonstance, de la plus profonde misère, si moins tant que durera la crise.

Le Banner, paroisse Pointe Coupée, du 28 juin :

Mme Rose Olinde nous a présenté des grabots de coton très avancés, provenant de son habitation, près de New Road ; elle en a quatre ou cinq arpents. Les récoltes, dans notre voisinage, sont tellement en retard, que les échauffillons que nous avons vus les yeux deviennent de remarquables exceptions.

—Nos agriculteurs sont dans la même situation que nos planteurs. Les commencements de la saison ont été très défavorables, et l'extraction du miel est à peine à son début. Malgré ce retard, il faut encore compter sur une assez bonne récolte. M. Lewis Lindsley, notre principal apiculteur, a déjà commencé à recueillir le miel, mais nous ne savons pas si le rendement est aussi faible qu'on le craint. C'est là une question fort intéressante pour notre paroisse, où l'élève des abeilles est devenue une importante industrie.

—Nous ne saurions trop remercier le capitaine Trudeau, commandant le Gouverneur Wilts, de sa générosité envers les victimes de l'inondation. Il a fait un voyage, tout exprès pour porter aux malheureux privés de ressources, les rations accordées par le gouvernement général et le gouvernement d'Etat. Nous lui en devons d'autant plus de reconnaissance, qu'il n'a jamais rien reçu en retour de ses services et de ses dépenses.

—Après une sécheresse de trois semaines, la pluie si longtemps désirée, est enfin arrivée, abondante, comme le voulaient les planteurs, et malgré le vent violent qui, trop souvent l'accompagne, à l'époque des premières chaleurs ; elle a fait un bien immense aux nouveaux plants de coton, de maïs et de pois. Que le temps continue à se montrer favorable, et il nous est encore possible d'espérer une récolte convenable. Nos travailleurs sont actifs, et les plants vont pousser avec une prodigieuse activité, sous la double action du soleil et du dépôt fertile qu'a laissé l'inondation sur le sol.

Le Sugar [illegible] Rouge, du 28 juin :

Nous avons un peu trop de pluie, maintenant, et nous avons à redouter l'apparition de ver du coton, s'il ne nous arrive pas un peu de sécheresse. Le coton est en bonne voie, et si le temps lui est favorable, le rendement sera assez abondant. Sur les terres qui ont échappé à l'inondation, la canne pousse rapidement, et, en égard au peu d'attention qu'on lui a accordé, pendant l'invasion des eaux, elle est en bien meilleur état qu'à l'ordinaire.

La Sentinelle de Thibodaux, paroisse Lafourche, du 28 juin :

Les récoltes de la rive droite du Bayou Lafourche, depuis Raceland jusqu'au-dessus de Lockport, sont magnifiques. Les cannes sont épaisses dans les rangs et le maïs promet un bon rendement. Malheureusement, sur l'autre rive, l'eau de la crevasse Davis a fait considérablement de dégâts aux récoltes de cannes et de maïs ; cependant tout n'est pas perdu ; il se trouve, dans cette section, quelques habitants qui ont pu protéger leurs champs et ont des récoltes passablement satisfaisantes.

—Les eaux qui couvraient la presque totalité de la rive gauche du Bayou et dans la partie de la rive droite, commencent à se retirer rapidement. A mesure que la terre se découvre, on y sème soit du riz, soit du maïs, soit des fèves, soit des patates douces. On espère que ces nouvelles plantations réussiront et qu'elles dédommageront, en partie, les pertes que les habitants ont éprouvées par l'inondation.

—Notre Conseil Municipal, qui prend toujours à cœur l'intérêt de la ville, vient de voter la construction d'un [illegible] pour les bâteaux. Ce quai sera construit [illegible] du marché et aura une longueur de [illegible] pieds, sur une largeur de trente pieds. Pour mettre les marchandises à l'abri du mauvais temps, il a été décidé que la [illegible] du wharf serait couvert ; à cet effet, l'acquisition d'un chaland à charbon a été faite, et des ouvriers travaillent actuellement à sa démolition.

L'Etoile d'Ibérie, paroisse Ibérie, du 28 juin :

Nous avons eu, après une période de sec qui a permis de détruire l'herbe qui envahissait les champs, plusieurs pluies bienfaisantes qui ont redonné la vigueur aux plantes. Bien qu'en général il n'y ait pas lieu de se féliciter de l'ensemble des récoltes, il y a cependant, dans les localités où l'égoût est dans des conditions satisfaisantes, une grande amélioration. Nous citerons, entre autres, une bonne partie de la paroisse Lafayette dans les environs de Youngville, et sur les bords du bayou Vermillon, dans la paroisse St-Martin, il y a de bons et mauvais endroits, mais, en somme, les récoltes y sont assez satisfaisantes. La paroisse Vermillion, surtout la partie supérieure, n'a aucun lieu de se plaindre ; la paroisse Ibérie, excepté quelques parties restreintes, est fort en retard et il est très douteux que son rendement arrive à la moyenne. A Lourenzville et dans les environs, la double inondation a réduit à presque rien les espérances des planteurs. En somme, le total de la récolte —maïs, cannes, coton, etc., sera, sans aucun doute, faible, ce qui nous fait prévoir pour l'année prochaine, un commerce fort restreint ; néanmoins, si, comme nous l'espérons, nos habitants en viennent enfin à la logique de la ferme, ce sera peut-être un bien qu'une mauvaise année les oblige à l'inaugurer, ce qui, incontestablement et avant peu, rendra leur situation meilleure sous une infinité de rapports.

Le Courrier, Opelousas, paroisse St-Landry, du 28 juin :

Les récoltes se sont beaucoup améliorées dans le courant de la semaine, mais le maïs a tellement souffert que même si le temps est dès plus favorables nous n'aurons pas plus de deux tiers de récolte. La patate donne est d'une qualité inférieure à celle de l'année dernière et elle est en retard.

La Gazette nationale, de Berlin, publie, à la date du 27, un important article politique de l'Angleterre et de la France dans la Méditerranée, un important article dans lequel nous remarquons les passages suivants :

Ce qui se passe actuellement dans le nord de l'Afrique occupe beaucoup plus l'opinion publique que le sort de l'Asie-Mineure. La contradiction complète que l'on remarque dans la politique de l'Angleterre, qui bombarde une ville florissante, entreprend une campagne à grands frais, soutient une deuil coûteuse de nombreux mois, et, au lieu d'entrer triomphalement au Caire en triomphateur, et pula, au bout d'un an et demi, livre aux attaques de hordes barbares et fanatiques l'Egypte dans une même cité sont redevables les uns envers les autres" ; mais, se retournant vers Dieu, il s'approprie sans réserve "la religieuse protestation du prophète Isaïe" ; comme le prophète, il parlera "jusqu'à ce que la Dieu juste ait recouvré la liberté de ses miséricordieuses visites dans les rues de la cité."

L'évêque déclare ensuite que, dans un temps où tout se décide à coups de scrutin, la procession de la Fête-Dieu à Autun aurait pour elle le plus spontané et le plus imposant des suffrages populaires." Regrettant donc la mesure qui a porté atteinte "à une liberté sacrée et inoffensive," M. Perraud conclut dans les termes suivants :

Nous en appelons au bon sens et à l'esprit de justice de nos concitoyens.

Si nous faisons effort pour contenir notre douleur, nous ne pouvons nous empêcher de plaindre ceux qui ont eu le triste courage d'inaugurer par une telle rigueur leur avènement au pouvoir et d'infliger à notre paisible cité cette épreuve inméritée.

Nous voulons espérer que, mieux informés, ils reviendront à une appréciation plus équitable de la situation. A un respect plus sincère de la foi du plus grand nombre et des dispositions bienveillantes de tous.

D'autre part, à Besançon, le conseil municipal, prévenu par le maire que des engagements avaient été pris avec l'archevêque de Besançon, au sujet des processions, a adopté l'ordre du jour suivant proposé par M. Fanart :

Le conseil, vu les engagements pris par M. le maire, autorise les processions pour cette année et émet le vœu que, pour les années suivantes, le maire convoque à l'avance le conseil, afin de décider si les processions seront ou non engagées.

Enfin, à Belfort, la municipalité nouvelle a rétabli les processions, qui avaient été supprimées par la municipalité précédente.

Nous lisons, dans le *Temps*, du 16 juin :

La *Semaine Religieuse* d'Autun annonce que le jeudi 12 juin M. l'évêque a reçu de M. le maire d'Autun les deux documents officiels suivants : une délibération du conseil municipal exprimant le vœu que les processions soient supprimées, et un arrêté du maire, visé par le préfet de Saône-et-Loire, donnant satisfaction à ce vœu.

A la suite du texte de ces deux documents, la *Semaine Religieuse* publie une lettre que M. l'évêque d'Autun adresse au clergé et aux fidèles de sa [illegible] pour l'occasion de cet arrêté municipal.

L'Univers a publié hier quelques extraits de cette lettre. Voici le passage d'Autun. M. Perraud déclare qu'il ne veut point répondre par des récriminations amères à des procédés "qui n'ont rien de commun ni avec le respect de la liberté ni avec les égards réciproques dont les enfants d'une même cité sont redevables les uns envers les autres" ; mais, se retournant vers Dieu, il s'approprie sans réserve "la religieuse protestation du prophète Isaïe" ; comme le prophète, il parlera "jusqu'à ce que la Dieu juste ait recouvré la liberté de ses miséricordieuses visites dans les rues de la cité."

L'évêque déclare ensuite que, dans un temps où tout se décide à coups de scrutin, la procession de la Fête-Dieu à Autun aurait pour elle le plus spontané et le plus imposant des suffrages populaires." Regrettant donc la mesure qui a porté atteinte "à une liberté sacrée et inoffensive," M. Perraud conclut dans les termes suivants :

Nous en appelons au bon sens et à l'esprit de justice de nos concitoyens.

Si nous faisons effort pour contenir notre douleur, nous ne pouvons nous empêcher de plaindre ceux qui ont eu le triste courage d'inaugurer par une telle rigueur leur avènement au pouvoir et d'infliger à notre paisible cité cette épreuve inméritée.

Nous voulons espérer que, mieux informés, ils reviendront à une appréciation plus équitable de la situation. A un respect plus sincère de la foi du plus grand nombre et des dispositions bienveillantes de tous.

D'autre part, à Besançon, le conseil municipal, prévenu par le maire que des engagements avaient été pris avec l'archevêque de Besançon, au sujet des processions, a adopté l'ordre du jour suivant proposé par M. Fanart :

Le conseil, vu les engagements pris par M. le maire, autorise les processions pour cette année et émet le vœu que, pour les années suivantes, le maire convoque à l'avance le conseil, afin de décider si les processions seront ou non engagées.

Enfin, à Belfort, la municipalité nouvelle a rétabli les processions, qui avaient été supprimées par la municipalité précédente.

Décédé à Mandeville, dimanche, à 8 heures moins un quart P. M., à l'âge de 72 ans, THERESA MARTIN, épouse de Henri Angelina Maguier.

Décédé en la paroisse St-Bernard, le 28 juin 1884, LOUIS MASPERO, à l'âge de 34 ans

B. TREMOULET,
Sue Docteur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, regu de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Cie. de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Champagnes de toutes marques en rapon.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvre, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc. etc. etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Tête de Maure! Huile Vierge!
50 caisses FROMAGE Tête de Maure.
5 .. Limburg nouveau.
2 .. Monster ..
2 .. Sapsago ..
100 .. Huile d'Olive Vierge J. L. Daret & Co
50 .. Guinness's Stout, par Wheeler & Co.
50 .. Bass's Ale. ..
25 .. Ginger Ale ..
100 .. London Layer Raisins ..
100 .. Mozambique sagrières de J. & J. Colman, boîtes de 1/4 1/2 et 1 livre.
4 boucauts Prunes de Tarquie de 1er choix.
100 .. Noix de Grenoble.
En débarquement et à vendre par
1er juil—3f A. M. & J. SOLARI.

Solari frères
ANNONCENT à leurs clients et au public que l'incendie de leur magasin n'interrompra en rien leurs affaires ; on les trouvera au
No 86 RUE DE LA DOUANE
Entre Royale et Passage de la Bourse.
prête à servir leurs clients comme par le passé ainsi qu'à leur magasin de gros, No 22, rue des Magasins. 27juin—3f

Avis.
M. HENRI RICOURT a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances qu'il fera l'ouverture de son café, AUJOURD'HUI, à 7 h. 1/2 du soir, à l'ancien local de l'avenue Washington et de la rue Bons Enfants, Mme Dinfort les prie de bien vouloir l'honorer de leur présence, et de lui accorder leur patronage.
1 juil—1f

Docteur E. Berjot,
243 RUE REMPARTS,
Spécialité de toutes les maladies des dames. Cure certaine de toutes les affections anciennes et récentes des organes génitaux. Vingt huit années d'expérience. Consultations en français, anglais, allemand et espagnol. Bureau pour
Office de midi à 2 heures. 29juin—3m

GEORGES SOULIE
SCULPTEUR-DÉCORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier mouché (carton-pierre) peinture.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 2 heures. 4mars—1an

Leçons d'Espagnol.
Mlle. E. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 184.
22mars—

AYER'S
Ague Cure
IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.
Sold by all Druggists.

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.
19er

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 ; —Récréation comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT... $1000,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie
W. R. LYMAN.....Président
CHAS. H. DOLSEN.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire.
Directeurs :
Samuel H. Kennedy, Paul E. Moritze
Victor Meyer, Joseph Bowling
W. B. Cowgur, S. H. Kennedy
George W. Sentell, Edward Nalle
Alf. Monteo, J. J. Reiss
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marionneau, Harry L. Flash
Lucien Dalcey, A. H. Seward,
Charles H. Dibert, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, E. D. Wallace,
John Calder, E. P. W. Bechman
S. O. Conery, Wm Barkin,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rogenfeld,
Wm R. Lyman, C. E. David.
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
15 juil 1 an, v et s

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.
(People's Bank of New Orleans.)
ETAT SEMESTRIEL.
30 JUIN 1884.
ACTIF.

Prêts et escomptes		$663,508 24
Actions et bons		29,062 50
Propriétés foncières		35,500 00
Frais sur domicile	$96,125 50	
Change	$1,636 27	
Argent et chèques du Comptoir d'Echanges (Clearing House)	$344,546 57	$472,668 34
		$1,190,739 08

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Profits non divisés	83,065 55
Dividendes non payés	670 00
Dû à des déposants particuliers	$787,003 53
Dû à des banques éloignées	50,000 00 $807,003 53
	1,190,739 08

N. LANDRY, caissier.
1er juil—1f

Banque Nationale d'Abbeville.—Nlle-Orléans, 26 juin 1884.—Dividende de quatre pour cent libre de toutes taxes, sera payé sur demande. Par la direction
C. PALFREY,
1er juillet—7f Caissier.

Banque Nationale d'Etat.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, un dividende de QUATRE pour cent a été déclaré payable sur les profits des derniers six mois, à partir du 7 juillet.
T. B. ROACH.
1 juil 8f Caissier.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle Orléans, 1er juil 1884.—Un dividende semi-annuel de quatre pour cent sera payé aux actionnaires de cette banque, à partir de JEUDI, 10 du courant.
N. LANDRY, Caissier.
1 juil—5f

Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle-Orléans.—The Southern Insurance Co. of New Orleans).—Bureaux No. 31 rue du Camp.—Nlle-Orléans, 30 juin 1884.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jourd'hui, il a été résolu de payer, à partir du 14 juillet 1884, l'intérêt semi-annuel régulier de quatre (4) pour cent, sur le capital payé jusqu'a cette date, ainsi que le veut la charte.
Tout transfert de stock à partir de cette date se fera sans que le dividende y soit compris.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
1er juillet—2sem

Bureau de la compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 30 juin 1884.—L'intérêt semi-annuel régulier de cinq pour cent sur le capital (payé) de cette Compagnie sera payé à ce bureau à partir du 1er juillet 1884.
R. H. BENNETT,
1 juil—3f Secrétaire

Société de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1884.—Assemblée trimestrielle régulière, MARDI SOIR, 1er juillet 1884, à 8 heures précises, à laquelle présence est requise.
Par ordre de
J. FAGOT,
Président.
J. F. PEYRAU, Secrétaire aux Archives.
29 juin—3f

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 27 juin 1884.—A la réunion régulière des Directeurs tenue ce jour, un dividende de quatre pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires à partir du 1er juillet.
JOSEPH MITCHEL,
28 juin—15f Caissier.

Banque Nationale "Germania".—Nouvelle-Orléans, 27 juin 1884.—A une réunion de la Direction, qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT, payable aux actionnaires à partir du 10 juillet.
E. L. BERCIER,
23 juin—7f Caissier.

Bureau de la Compagnie de chemin de fer "New Orleans and Lake Railroad".—Nouvelle-Orléans, 28 juin 1884.—A une réunion régulière des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jourd'hui, un dividende d'un dollar par action a été déclaré, payable à partir de JEUDI, 10 juillet 1884. Le livre de transfert sera fermé du 30 juin au 10 juillet.
E. LEVERICH, Secrétaire.
28juin—en10juil

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 21 juin 1884.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de la dite Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer, à partir du 4 août 1884, conformément à la charte, l'intérêt-dividende semestriel, de 5 pour cent sur le capital.
M. HINCKS,
Secrétaire.
Tout transfert d'actions se fera sans y comprendre le dividende, et les actionnaires qui n'ont pas encore signé la nouvelle charte sont requis de le faire immédiatement, afin de hâter la dite mise à exécution.
J. W. HINCKS,
26juin—1m mar jeu dim Secrétaire.

Bureau de l'Importer' Homed Warehouse Co., coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 25 juin 1884.—Conformément à la charte, l'élection annuelle des Cinq Directeurs de la Compagnie, devant servir du second lundi de juillet 1884 au second lundi de juillet 1885, aura lieu à ce bureau, le LUNDI, 7 JUILLET 1884, de midi à 1 heure P. M.
F. A. CONARD,
26 juin—au 7 juil Secrétaire.

Bureau du New Orleans Gaslight Company.—Nouvelle-Orléans, 17 juin 1884.—A une réunion du Board des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jourd'hui, un dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré, payable le MARDI, 15 juillet 1884.
V. VALVOIS,
16juin—1m Secrétaire.

AVIS.
La Branche de la Banque Nationale de l'Etat,
ENCEIGNURE ROYALE & CONTI,
prévient le public et la population française en particulier qu'elle est prête à fournir sur TRES SOUVERAINS, des traites pour toutes sommes aux taux les plus modérés.
La Banque s'est assuré le service de M. E. LAFLEUR longtemps employé de la maison A. Carrière & Sons qui sera heureux de revoir ses amis.
19 juin—3m—1m

New Orleans Savings Institution en liquidation, No 152 rue du Canal, 20 juin 1884.
A partir de lundi prochain, 23 j.m. au dividende final de quatre et un cinquième de 1 pour cent sera payé sur la somme due aux déposants de l'Institution.
J. H. OGLESBY,
A. BALDWIN, Receivers.
21 juin—10f

Dr HERARD,
Spécialiste français.
149 rue Royale, Nouvelle-Orléans.
Heures de consultation le matin, de 9 à 11 ; le soir, de 2 à 5.
Avis—Je fais une spécialité de la cure des cancers sans opération chirurgicale. Les maladies cutanées ou de nature syphilitique, je les traite avec succès. Mon onguent triomphe des hémorrhoïdes ; c'est le seul remède qui guérit immédiatement. Que ceux qui souffrent me viennent consulter pour ces maladies, je les guérirai toutes.
4 juin—1 m—Mar Dim Mar

THE SOUTHERN
Insurance Company
Of New Orleans.
BUREAU: NO. 31 RUE DUCAMP
Capital - - - $300,000 00
Actif - - - - $337,948 94
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine
Aux taux les plus bas,
allouer l'escompte habituel, et en mains, distribue à la fin de chaque année
La moitié de ses profits
parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.
Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.
ERNEST MILTENBERGER,
Président.
H. GALLY, Vice-Président.
Scott McGehee, Secrétaire. 22fév—6mPP

V. WEHRMANN.
136.....Rue Royale.....136
Entre Toulouse et St-Pierre.
MERCERIE, PARFUMERIE, PATENTERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.
Accordéons, Harmonicons, Cordes de Violon, Guitares, Zithers, etc.
Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles, huile et fournitures pour Machines à coudre.
Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.
V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces sur commande.
Toutes les réparations sont garanties.
Plusieurs en fer à vendre ou échanger.
Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de cannes. S'adresser au No 136 rue Royale.
12mai—

PLACEMENT D'ARGENT
Bons des Etats-Unis
Achetés et vendus.
Bons de premières hypothèques
—SUR—
Divers chemins de fer urbains.
A vendre par la
Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans,
34 RUE DU CAMP.
18 juin—14f

COKE
—A—
35 sous le baril,
—LIVRE PAR—
DANNER & CIE.,
54 RUE CARONDELET.
24 juin—7f

COKE! COKE!
LES CONSOMMATEURS PEUVENT ETRE POURVUS DE COKE DE CONNELLSVILLE par
M. W. G. COYLE & CIE.
14juin—3sem 47 rue Carondelet, coin Union.

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques pour Messieurs seulement.
Eventuels pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.
V. WEHRMANN, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces sur commande.
Toutes les réparations sont garanties.
Plusieurs en fer à vendre ou échanger.
Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de cannes. S'adresser au No 136 rue Royale.
12mai—

WEST END
LES DEUX DERNIERES REPRESENTATIONS DE
SELINA DOLARO,
—DANS—
LA FILLE DE Mme ANGOT,
Secondée par la
Compagnie d'Opéra comique de Marlande Clarke.
JEUDI, 3 Juillet.....LA MASCOTTE
Matinées tous les Mercredis et Samedis.
VENDREDI, 4 juillet—Grande Matinée de Gala, où Selina Dolaro chantera plusieurs de ses chansons françaises favorites. 1er juil—

FÊTE
Nationale Française
—DU—
14 JUILLET 1884,
GRUNEWALD HALL.
Célébrés sous la direction du "Comité des Trente" et la Présidence Honoraire du Consul-Général de la République Française.
PROGRAMME.
Le 13 juillet 1884, à 6 heures P. M., salve de 21 coups de canon, au pied de la rue du Canal.
Le 14, à 6 heures du matin et à midi, la même salve et celle de 21 coups de canon.
La fête aura lieu au
WEST END.
Les deux gares du chemin de fer, au ville et au Lac, seront splendidement décorées.
ARC DE TRIOMPHE.
Coin Canal et Bourbon.
Décorations, rue du Canal du coin de la rue Bourbon à la rue Dauphine ; Mâts Vénitiens, Orchestres, etc.
Le départ des invités officiels et des autorités aura lieu à 3 heures P. M précises. L'ouverture de la Fête aura lieu à l'arrivée de ce train. Sept coups de canon salueront l'arrivée des invités.
Réception des invités et des autorités au Quartier-